

A U E N P



Association des Utilisateurs
d'Engins Nautiques de Pirou

ADHESION

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons que l'**A.U.E.N.P.** a été créée afin de permettre aux plaisanciers que nous sommes **de pouvoir continuer d'aller à la mer avec un tracteur et un bateau et aussi stationner sur l'estran pendant le temps de la sortie en mer, de pratiquer activités nautiques ou pêche à pied.**

Nous avons obtenu des résultats pour ce qui est de l'accès et le stationnement... L'arrêté Préfectoral du 26 mai 2020 portant réglementation de la circulation et du stationnement des véhicules terrestres à moteur sur le domaine public maritime a été publié. Maintenant une convention valable pour 5 ans a été signée entre la Mairie de Pirou et le Préfet le 11 mai 2021 obligeant à une nouvelle organisation de la circulation et du stationnement sur l'estran.

Pour autant cette convention, dont certains points ont été imposés par l'Administration n'est pas satisfaisante. Plus nous serons nombreux dans notre association, plus nous serons une force pour obtenir des résultats à nos demandes qui ont été ignorées et aussi pour être écoutés et entendus.

Nous comptons sur vous pour continuer à nous soutenir.

A réception du bulletin ci-dessous et de votre cotisation, il vous sera envoyé votre carte de membre accompagnée d'un autocollant à apposer sur votre tracteur.

N'oubliez pas de passer en mairie pour obtenir « l'autorisation de stationner » et recevoir « le code de bonne conduite » avec une information sur les consignes mises en place suite à la convention.

En vous remerciant pour votre participation.

Le Président
Gilles LECROSNIER

A U E N P



Association des Utilisateurs
d'Engins Nautiques de Pirou

ADHESION POUR L'ANNEE :

Nom et Prénom :

Domicilié à :

Téléphone : **E-mail :**

Adhérent actif : ☐ **Cotisation annuelle de base : 10 €uros.** **Chèque** ☐

Membre bienfaiteur : ☐ **Cotisation annuelle :€uros.** **Espèces** ☐

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'A.U.E.N.P. à envoyer avec ce document rempli et signé au Trésorier : Thierry SALMAGNE – 1 Rue du Hameau Noël - 50560 - GOUVILLE sur MER – qui vous adressera votre carte d'adhérent comme reçu et un autocollant à apposer sur votre tracteur.

Merci d'indiquer votre adresse pour l'envoi du reçu et de l'autocollant A.U.E.N.P. :

.....

Date :

Le Président

Signature de l'Adhérent

Gilles LECROSNIER